

AVIS PUBLIC



SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Avis public est par la présente donné aux citoyens de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges :

- **Que** le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire dans l'ancien Hôtel de Ville, situé au 33, rue de l'Église, le **5 novembre 2024 à 18h.**
- Les sujets suivants y seront traités :
 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
 2. AVIS DE CONVOCATION
 3. PÉRIODE DE QUESTIONS
 4. FINANCES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
 - 4.1. Concordance de courte échéance à un emprunt
 - 4.2. Adjudication de l'emprunt de 867 500 \$
 - 4.3. Invitation - Vérification comptable externe
 5. URBANISME
 - 5.1. Nomination - Responsable Comité de démolition
 6. LEVÉE DE LA SÉANCE

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges,
le 1^{er} novembre 2024.

Avis numéro : 2024-54

Marie-Noël Duclos
Greffière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Marie-Noël Duclos, greffière adjointe de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil :

1. Hôtel de ville (150, rue du Moulin)
2. Centre communautaire (33, rue de l'Église)
3. Garage municipal (4070, avenue Royale)
4. Site web de la Municipalité

le 1^{er} novembre 2024, entre 8 heures et 16 heures 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat,
le 1^{er} novembre 2024.



Marie-Noël Duclos
Greffière adjointe